

Conciliation des traitements médicamenteux à la rétrocession

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : CRLCC Grand-Sud-Ouest

CLCC Bergonié - BORDEAUX

SERVICE(S) CONCERNÉ(S) : oncologie en général et pharmacie
des essais cliniques

☒ Proactif En ambulatoire, avant la prise du traitement

☐ Rétroactif

1.CONTEXTE

QUELS PATIENTS ?

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Tous les patients venant aux rétrocessions pour une première cure de chimiothérapie orale rétrocédable

POURQUOI CES PATIENTS ?

Pourquoi ces patients en particulier bénéficient-ils de la démarche de conciliation ?

Patients présents physiquement lors de leur première délivrance à la PUI

QUELLES MODALITÉS ORGANISATIONNELLES ?

Comment l'établissement et les professionnels se sont-ils organisés pour mettre en œuvre la démarche ?

Phase test/déploiement

- Pas de phase test, les consultations pharmaceutiques existant avant elles ont intégré l'étape de conciliation lors de son déploiement.

Services de soins concernés durant la phase de test : oncologie médicale, pharmacie rétrocessions

Modalités organisationnelles

Lors de la première rétrocession d'une chimiothérapie orale, le patient est vu en entretien pharmaceutique au cours duquel une conciliation ambulatoire des traitements médicamenteux est réalisée.

À l'arrivée du patient aux rétrocessions, le préparateur en pharmacie récupère son ordonnance et recueille le nom de sa pharmacie de ville.

Le pharmacien prépare l'entretien (consultation des comptes rendus disponibles dans le dossier médical informatisé du patient...) et reçoit le patient dans un local adapté. Il recueille les médicaments habituels auprès du patient lors d'un entretien face à face et/ou avec son entourage et consulte son DP (si le patient a déjà créé un DP). À l'issue de l'entretien, il appelle la pharmacie de ville pour recueillir les traitements du patient et lui demander la création d'une messagerie sécurisée (le cas échéant).

Le pharmacien valide le bilan médicamenteux et l'envoie au prescripteur, à la pharmacie de ville (si messagerie sécurisée créée), et l'enregistre dans le dossier médical informatisé.

2. MODALITÉS DE DÉPLOIEMENT

QUAND ?

À quel moment du parcours du patient atteint de cancer la démarche de conciliation est-elle réalisée ?

Éléments déclenchant la conciliation des traitements médicamenteux

Prescription d'un cycle.1 d'une chimiothérapie orale rétrocédable

QUEL SUIVI ?

Quels sont les indicateurs de suivi de la démarche de conciliation ?

- Nombre de conciliations réalisées
- Nombre d'interactions détectées
- Nombre de bilans envoyés aux pharmaciens de ville

QUELS OUTILS ?

Quels outils ont été créés ou développés pour la mise en œuvre de la démarche ?

- Modèle de fiche de recueil des traitements et de bilan médicamenteux (adapté à la rétrocession)
- Modèles de compte rendu pharmaceutique, intégrant le bilan de la conciliation (un destiné aux prescripteurs, un destiné aux pharmaciens de ville)

QUELS LEVIERS ?

Quels sont les éléments qui ont facilité ou favorisé la mise en œuvre de la démarche ?

- Mise en place d'outils adaptés (fiche de recueil...)
- Mise en place du DP (dossier pharmaceutique) au sein de la PUI
- Bonne adhésion et bon retour des prescripteurs
- Développement de la messagerie sécurisée pour la communication avec les pharmaciens de ville

3. MISE EN ŒUVRE SELON LES 4 SÉQUENCES

	Séquence 1 Recueillir l'information	Séquence 2 Synthétiser les informations	Séquence 3 Valider le bilan médicamenteux	Séquence 4 Partager et exploiter le bilan médicamenteux
Descriptif de la procédure	Lister les médicaments en consultant au minimum 3 sources d'information différentes : → dossier médical du patient et/ou aidant → dossier pharmaceutique, pharmacien d'officine du patient, médecin traitant...) Enregistrer l'ensemble des informations sur une fiche de recueil standardisée Disposer de toutes les données utiles sur le patient (antécédents, données biologiques, allergies...)	Recouper les informations recueillies et les synthétiser sur un support standardisé	Rechercher si le traitement habituel du patient présente des interactions médicamenteuses avec la nouvelle chimiothérapie orale en s'appuyant sur la RCP ou toute autre source bibliographique reconnue et noter le résultat de la recherche en face de chaque médicament Préciser la conduite à tenir le cas échéant Mentionner le nom du pharmacien ayant réalisé la conciliation Intégrer le bilan de la conciliation dans le compte rendu de l'entretien pharmaceutique	Envoyer le bilan de la conciliation au médecin prescripteur Enregistrer la fiche de conciliation dans le dossier médical du patient Envoyer le bilan de la conciliation par mail à la pharmacie de ville (messagerie sécurisée) Saisir dans le DP la dispensation de la nouvelle chimiothérapie orale
Professionnels impliqués	Pharmacien Interne en pharmacie Préparateur en pharmacie	Pharmacien Interne en pharmacie	Pharmacien Interne en pharmacie	Pharmacien Interne en pharmacie
Outils utilisés	- Fiche de recueil des médicaments selon les sources - Fiche de recueil de la pharmacie de ville du patient - Dossier pharmaceutique	Fiche de synthèse des médicaments.	Fiche de conciliation (= fiche de recueil des médicaments selon les sources + fiche de synthèse des médicaments)	- Fiche de conciliation dans laquelle figure la conduite à tenir en cas d'interaction médicamenteuse - Fiche d'informations sur les chimiothérapies orales et plan de prises destinés au patient et à son entourage - Fiche d'informations sur les chimiothérapies orales destinée aux professionnels de santé - Compte rendu de l'entretien pharmaceutique et compte rendu destiné aux pharmaciens de ville intégrant le bilan de la conciliation - Dossier pharmaceutique

Points clés				
-------------	--	--	--	--